

8.00 crédits	60.0 h + 9.0 h	Q1
--------------	----------------	----

Enseignants	Sosson Jehanne ;Tainmont Fabienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

Les connaissances et compétences acquises tant par l'enseignement dispensé lors du cours magistral et dans les notes de cours rédigées par les deux professeurs titulaires du cours feront l'objet lors de la session d'examens d'un examen écrit.

Une attention particulière sera portée, lors de la correction de l'examen écrit, d'une part à la capacité de l'étudiant de s'exprimer avec rigueur, clarté et précision lors de l'explicitation des règles de droit et d'autre part à la capacité de l'étudiant à les appliquer.

Lors de l'examen, l'étudiant pourra consulter les textes légaux et réglementaires qu'il peut donc emporter avec lui.

L'étudiant est autorisé à :

- a) souligner ou surligner des mots ou des phrases ;
- b) entourer des mots (et non des lettres isolées) ;
- c) noter des renvois par chiffre d'article à article accompagnés, le cas échéant, des initiales de la norme correspondante. Il est précisé que ces renvois doivent être limités au strict nécessaire.

Les « post-it » peuvent être utilisés mais sans qu'ils ne puissent comprendre aucune annotation.

A l'issue du travail pratique, l'étudiant est coté sur 20. Les critères d'évaluation sont :

1) Quant à la forme :

- a. Le style ;
- b. L'orthographe ;
- c. La présentation/clarté ;

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (horaire décalé)	DRDB1BA	8	BHDDR1111 ET BHDDR1213 ET BHDDR1220	